RÉSOLUTION OIV-VITI 608-2018

RECOMMANDATIONS DE L'OIV AU SUJET DE L'UTILISATION D'ALTERNATIVES AUX SULFITES ET AUTRES CONSERVATEURS DANS LA PRODUCTION DES RAISINS DE TABLE ET DES RAISINS SECS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

Sur proposition de la Commission I « Viticulture » et de la Sous-commission « Raisins de table, raisins secs et produits non fermentés de la vigne »,

VU l'article 2, paragraphe 2 b f) de l'Accord du 3 avril 2001 portant création de l'Organisation internationale de la vigne et du vin, et au titre de l'axe 1 du Plan stratégique 2015-2019 de l'OIV, qui prévoit de « promouvoir une vitiviniculture durable »,

CONSIDÉRANT l'importance économique de l'utilisation des raisins et de ses produits non fermentés, qui représentent près de la moitié de la production mondiale totale de raisins,

CONSIDÉRANT les avancées enregistrées par les travaux menés au sein de la Sous-commission « Raisins de tables, raisins secs et produits non fermentés de la vigne », qui ont récemment été centrés sur les alternatives au dioxyde de soufre (SO_2) dans la production des raisins de table, que ce soit dans vignoble ou au niveau post-récolte,

CONSIDÉRANT le document d'expertise de l'OIV « Alternatives au SO_2 pour les raisins de table et de raisins secs » publié en 2017 et continuellement mis à jour, destiné à réduire ou limiter l'utilisation de SO_2 dans la production des raisins de table et des raisins secs,

CONSIDÉRANT la résolution OIV-VITI 422-2011 relative aux spécifications pour les aspects environnementaux de la durabilité dans le secteur des raisins de table et des raisins secs, et en particulier les parties concernant la mise à disposition d'informations spécifiques relatives aux alternatives durables aux intrants dans la production des raisins de table,

CONSIDÉRANT les résultats des nombreux travaux scientifiques publiés récemment et consacrés aux alternatives aux conservateurs, essentiellement en matière d'utilisation du SO_2 et autres produits chimiques associés,

DÉCIDE :

- d'encourager la recherche et d'étudier les utilisations d'agents de contrôle biologique, d'extraits végétaux naturels antimicrobiens, d'agents ou de

Exemplaire certifié conforme Punta del Este, 23 novembre 2018
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Jean-Marie AURAND

© OIV 2018

traitements physiques de décontamination durables et de solutions agronomiques.

Exemplaire certifié conforme Punta del Este, 23 novembre 2018
Le Directeur Général de l'OIV
Secrétaire de l'Assemblée Générale
Jean-Marie AURAND

© OIV 2018